

MAIRIE DE SENAIDE
70 Rue d'Estraback
88320 SENAIDE
Tel : 03.29.07.93.03
Mairie-senaide@mcom.fr

Monsieur Le Préfet des Vosges

S/COUVERT DE : Monsieur Le Sous-préfet de Neufchâteau

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau.

LE SERVICE DE L'EAU

Année 2015

1) Les indicateurs techniques :

Rappel :

- Point de prélèvement : forage.
- Les eaux sont pompées au niveau du forage par un groupe immergé à 36 mètres de profondeur. Le débit d'exploitation est de 6 à 7 m³/heure environ. Les eaux sont acheminées vers le réservoir de capacité de 200 m³ (2 cuves de 100 m³ semi-enterrés) dont 125 m³ assurent la réserve incendie.
- D'un réservoir, la distribution est ensuite gravitaire vers le village par l'intermédiaire d'une canalisation de 150 mm éclatée en différents diamètres à l'intérieur du village.

En 2015, les travaux d'investissement sont le remplacement de la pompe pour 5 156.67€

Les réparations, l'entretien courant et l'imperméabilisation extérieure du toit de la station, représentent au budget 2015 : 1 049.52€.

La Commune compte 184 habitants pour 141 branchements dont 6 sont des résidences secondaires. La commune ne connaît pas de fort accroissement de population en période estivale.

L'eau distribuée est conforme aux normes bactériologiques de potabilité (photocopie de la synthèse de contrôle sanitaire de l'ARS jointe). Chaque année, à chaque facture d'eau, est joint le bilan du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine établi par la ARS des Vosges. Les contrôles sont réalisés par la société EUROFIN. Il en a eu 6 en 2015 dont le coût total est de 277,63€.

Il n'y a pas de traitement. Les eaux usées sont collectées et parviennent à un point bas du village où elles sont rejetées et rejoignent le ruisseau dit « du Clan » affluent

de l'Apance. Le réseau est en bon état, 121 maisons, en assainissement individuel, y sont raccordées.

2) **Les indicateurs financiers** :

a) **Le prix de l'eau** :

Le prix du mètre cube d'eau est de : 0.65 cts d'euro de 0 à 150 m³
0.46 cts d'euro au-dessus de 150 m³.

Ce qui représente 7 283.60€ en 2015.

La location du compteur est de 35 euros pour l'année soit 4 900€, au total, en 2015.

D'où un total de recettes de 12 183.60€.

La redevance pour pollution s'élève à 0.29 centime d'euro le m³ est perçue sur les factures d'eau puis reversée à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, pour un montant, versé en 2015, de 2 241.12€, et la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, pour un montant de 1 212.00 €.

b) **Les autres indicateurs financiers** :

Aucun emprunt n'est en cours.

Les amortissements s'élèvent à 4 572.66€ ;

- travaux de réseau pour 2 670.99€ ;

- matériel d'incendie pour 608.66€ ;

- bâtiments pour 1 293.01€ ;

L'amortissement des subventions s'élève à 666.37€.

En 2015, le budget du Service de l'Eau est excédentaire aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

En conclusion, la commune de Senaide engage les travaux nécessaires pour continuer à distribuer une eau de bonne qualité et ne manque pas d'eau même en période de sécheresse.

Le Maire,
KAARSBERG Georges